

Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages

Isidore Ndaywel è Nziem

Citer ce document / Cite this document :

Ndaywel è Nziem Isidore. Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages. In: Cahiers d'études africaines, vol. 38, n°150-152, 1998. Disciplines et déchirures. Les formes de la violence. pp. 417-439;

doi : <https://doi.org/10.3406/cea.1998.1809>

https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1998_num_38_150_1809

Fichier pdf généré le 17/05/2018

Résumé

Résumé

Ce texte s'efforce de comprendre les motivations du « rejet » des solutions violentes, lequel a caractérisé la transition politique du Zaïre. Il commence par noter que ce pays n'est pas ignorant des méthodes violentes, tant le recours à la force a jalonné son parcours post-colonial. Articulées en trois cycles successifs, les « guerres » du passé, chaque fois suscitées par la population, ont toujours conduit à des répressions sanglantes. Ce sont donc les expériences malheureuses du passé qui ont conduit ces populations à se méfier des manières fortes et à les considérer comme formes d'illusion qui amènent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Pendant longtemps le régime de Mobutu s'est employé à entretenir délibérément une mémoire du passé, à discréditer la violence « d'en bas » et à utiliser cette attitude comme mode de légitimation de la violence « d'en haut ». Le comportement de la transition a donc été victime d'une telle manipulation. C'est ainsi que les « journées mortes » et les « pillages » en étaient arrivés à constituer les expressions les plus « violentes » que les Zaïrois d'hier pouvaient encore s'accorder. Dans cet entendement, la seule violence susceptible de s'imposer était celle qui pouvait naître de l'imprévu et se développer suivant ses mécanismes propres, sans avoir à compter, de manière déterminante, sur la population.

Abstract

Abstract

From the Rebel Congo to Plundered Zaire. — Why were violent solutions "rejected" during the democratic transition in the last days of Mobutu's regime, even though violent methods had been used just after independence? In three successive cycles, these past "wars", in each case set off by the population, led to violent repression. Owing to these experiences, people were wary of strong-arm methods and considered them to be "forms of illusion" that caused more problems than they settled. For a long time, Mobutu's regime endeavored to deliberately keep this memory of the past alive, to discredit violence from "the bottom" and to use this attitude as a means for legitimating violence from "the top". The transition fell victim to this manipulation. "Looting" and "shut-downs" thus came to be the most "violent" acts on which the people of Zaire could agree. Hence, violence could only take the form of unexpected events developing on their own without having to count on the population's support.

Isidore Ndaywel è Nziem

Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages*

À trente ans de l'indépendance de l'ancien Congo belge, la « transition démocratique » qui domine le quotidien du Zaïre s'apparente fort bien à une sorte de recyclage de l'histoire de la décolonisation. Ces deux épisodes sont révélateurs de la fragilité d'un État colonial longtemps en décomposition et de nos jours en mal de recomposition. Sur ce même théâtre, au seuil des années 1990, comme au seuil des années 1960, se sont déployées et se déploient encore des aspirations similaires de mieux-être social, politique et économique, suivies de contradictions révoltantes et de déceptions criantes. Un nouveau cycle d'espérance semble succéder à un autre, ramenant fidèlement le processus à son point de départ. Le verrouillage de la trajectoire, aujourd'hui comme hier, fait en effet usage des mêmes règles de grammaire avec pour paradigmes la pléthore des partis politiques, la manipulation de l'ethnicité, la multiplication des conflits individuels et autres juridismes aveugles. Chaque itinéraire a produit ses héros (Lumumba, Tshisekedi) et ses bourreaux (Kasavubu, Mobutu) et brandi le paradoxe de ses actes fondateurs (proclamation de l'indépendance suivie de la mutinerie de la Force publique, proclamation de la démocratie suivie du « massacre des étudiants de Lubumbashi »), comme celui de ses pièges et de ses hécatombes juridiques (les révocations de premiers ministres sont-elles légales, de Lumumba par Kasavubu, de Tshisekedi par Mobutu ?) consacrant irrémédiablement le blocage du processus¹.

* Ce texte a été rédigé au mois de mai 1995.

1. Une comparaison judicieuse de l'épisode de la transition avec celui de la première République est encore à faire. Sur la transition démocratique, on prendra connaissance avec intérêt des publications de l'Institut africain-Cédaï (dans la collection « Zaïre, années 90 ») : WILLAME (1991), DE VILLERS (1992), NDAYWEL È NZIEM (1993b). D'autres études sont disponibles pour une meilleure intelligence de cette époque historique, notamment BRAECKMAN (1992), WILLAME (1992, 1994). On peut compléter ces lectures avec les livres-témoins des acteurs historiques zaïrois, entre autres ceux de DUNGIA (1992), YAMBUYA (1991), MONGUYA MBENGE (1993), NGANDA ZAMBO-KO ATUMBA (1994 : 83-152), sans omettre l'intéressant ouvrage documentaire de GBABENDU ENGUNDUKA & EFOLO NGOBASU (1991, vol. 2).

Pourtant, au-delà des similitudes apparentes, il existe des différences fondamentales. L'une d'elles — et non des moindres — est fonction de la variation du statut de la violence dans les deux périodes considérées. Comme fait révolutionnaire, toute mutation suppose une certaine forme de violence, même si celle-ci n'est pas nécessairement physique. Dans le passé zaïrois, comme on aura à le constater plus loin, le changement s'est presque toujours accompagné d'un climat où la violence étatique, emboîtant le pas à la violence populaire, s'est souvent métamorphosée en violence armée². Mais de nos jours, l'initiative de protestation, parce que productrice d'une certaine forme d'agressivité, est, dans son essence même, devenue objet de discrédit. Enfermée et prisonnière du jugement dépréciatif, la violence armée est incapable de légitimer cette initiative. La réaction typique du Zaïre des années 1990 se lit dans les conseils de prudence prodigués couramment aux candidats à des manifestations de rue. « Que celui qui prend l'initiative d'une marche se mette en tête de la colonne avec les membres de sa famille, au lieu d'envoyer les enfants des autres servir de chair à canon. » Les leaders de l'opposition sont critiqués à souhait parce qu'ils mettraient à l'abri, en Europe et en Afrique du Sud, leurs familles, pendant qu'ils restent sur place à prêcher la révolution et allumer des incendies dont les dégâts retombent sur d'autres et non sur eux. C'est ainsi qu'au début du processus de démocratisation, le président Mobutu lui-même n'a pas hésité à recourir à cette stratégie pour éroder la popularité de son adversaire politique : « Tshisekedi vient de faire fuir sa famille en Europe », a-t-il déclaré un jour sur les antennes nationales. « Méfiez-vous de ceux qui vous envoient au front, tandis qu'ils mettent les leurs à l'abri. » La critique a été si dangereuse que dans les minutes qui ont suivi, Tshisekedi s'est présenté, avec sa famille, aux portes de la « Voix du Zaïre », la radio-télévision nationale, afin qu'ils soient filmés. Le démenti beaucoup trop cinglant n'a pu être diffusé publiquement³.

Dans la lecture de l'évolution zaïroise, la condamnation et le rejet systématiques de la violence se font sans nuance. Apparemment, le fait est une innovation des années 1990 et donc un produit de la longue durée du régime de Mobutu. Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en corrélation deux années : 1963 et 1993, deux dates charnières des trente ans de la post-colonie, cette trajectoire confuse et remplie de convulsions. L'année 1993 est une année capitale où les principaux acquis institutionnels, mis au point péniblement au cours des longs travaux de la CNS (Conférence nationale souveraine), ont été bafoués les uns après les autres.

2. Se référer à l'excellente introduction de R. LEMARCHAND (1991) sur les violences en Afrique, et à la description du cas du Zaïre que donne YOKA LYE (1994).
3. Les services de renseignements qui ont apporté l'information au président auraient été victimes d'une méprise. Le leader de l'opposition et sa femme s'étaient trouvés effectivement à l'aéroport, non pour « entrer » dans l'avion, mais pour accueillir leurs enfants qui, en provenance de l'Europe, en « sortaient ».

officiellement et impunément. Le Premier ministre élu a été révoqué, et sa résidence perquisitionnée au motif de la récupération des biens de l'État. Les membres du parlement de transition ont été enfermés pendant trois jours au Palais du peuple. Libérés et voulant rejoindre leur président, Mgr Monsengwo, à sa résidence du Centre interdiocésain, ils ont été accueillis par des grenades lacrymogènes et une fusillade nourrie. La population ébranlée est demeurée paralysée. Pourtant, trente ans plus tôt, en 1963, c'est par centaines que des hommes et des femmes rejoignaient, dans le maquis du Kwilu, Pierre Mulele, fraîchement revenu de la Chine maoïste, dans le but de combattre les profiteurs de l'indépendance, ceux-là mêmes qu'on disait perpétuer à leur profit le régime colonial⁴.

La guerre de trente ans, ou la violence en spirale

Que le Zaïre ait été, dans le passé, le théâtre de la violence, et que ses habitants soient habitués à en vivre, cela est une évidence, au point que son évolution a produit en la matière une historiographie particulière⁵. Sans remonter à l'ère de la traite, on sait que les violences coloniales, comme l'a si bien démontré J.-L. Vellut⁶ à la suite des travaux de Terence O. Ranger, ont développé à elles seules plusieurs cycles, ici comme ailleurs. Ainsi, aux violences de l'occupation se seraient succédé celles de la mise en valeur des espaces et du recrutement forcé de la main-d'œuvre. La réponse « autochtone » a connu elle aussi son évolution, allant des résistances « primaires » aux résistances « secondaires », en attendant la découverte des vertus de la grève qui n'appela pas moins des réactions violentes de la part des pouvoirs publics.

Plus que les guerres coloniales, les cycles de violence les plus solidement inscrits dans l'imaginaire collectif sont ceux de la fin des années cinquante qui marquent la genèse de la décolonisation et dont les tribulations et les influences ne sont pas encore complètement éteintes. Cette période, qui va de 1959 à nos jours, dans un autre cadre⁷, nous avons osé la qualifier de l'ère de la « guerre de trente ans » — empruntant cette

4. Sur les « rébellions-révolution » au Zaïre existent, outre l'ouvrage classique de VERHAEGEN (1966-1969), le recueil des textes du colloque du dixième anniversaire des rébellions à Paris, co-dirigé par C. COQUERY-VIDROVICH, A. FOREST & H. WEIS (1987) ; le récit autobiographique de la femme de Pierre Mulele présenté par L. MARTENS (1991) ; et enfin le « journal » du consul belge à Stanleyville lors du régime « rebelle » : NOTHOMB (1993). Pour saisir pleinement les raisons du succès du projet de révolution paysanne dans le Kwilu, se reporter aux travaux de WEISS (1994).
5. Cf. FLAMENT (1952) ; VANDERSTRAETEN (1985) ; MARÉCHAL (1981) ; SHAW (1984) ; MABIALA (1979-1980) ; DE BOECK (1987).
6. Sur ce phénomène, se référer ici aux travaux de VELLUT (1984, 1987, 1992).
7. Voir ma communication à la Conférence nationale souveraine du Zaïre, NDAYWEL É NZIEM (1993b).

expression à l'histoire de l'Europe⁸, parce qu'elle a développé un état de violence permanent, entrecoupé d'éclaircies de paix. Le premier cycle s'est ouvert à Léopoldville (Kinshasa) avec les événements dits du 4 janvier. On y retrouve un scénario qui deviendra courant lors des années quatre-vingt-dix. Le ras-le-bol populaire s'est exprimé en « pillage » des boutiques, maisons de commerce et habitations luxueuses de la ville. Cette attitude a provoqué une réaction violente des forces de l'ordre et a fait de nombreuses victimes. Dix mois plus tard, le 11 octobre, l'exploit a été réédité à Luluabourg (Kananga), mais sous la forme d'une guerre « tribale » entre Lulua et Luba. Le « combat » pour la conquête de l'indépendance, ou plus exactement pour le domptage du cheval impétueux de l'incontournable décolonisation, avait pris son envol. Dès 1960, elle n'a pas tardé à dégénérer en une multitude d'escarmouches avant de se focaliser, à partir du mois de juillet, sur les mutineries de la Force publique. À cela se sont ajoutés d'autres événements aussi démoralisants les uns que les autres telles que la sécession katangaise puis kasaienne, la lutte des « gendarmeries » de ces deux États sécessionnistes contre l'Armée nationale congolaise et la division de l'ancien Congo belge en deux républiques « République du Congo-Léopoldville » et « République libre du Congo », chacune avec sa capitale, son gouvernement central et sa représentation diplomatique. L'année ne s'est pas achevée sans que les forces de l'ONU ne viennent se mêler à cette confusion, internationalisant une crise pourtant prête à tout consumer au niveau interne. Ce premier cycle s'est arrêté en 1963 lorsque, après l'effritement de l'État autonome du Sud-Kasai de A. Kalonji et de l'éphémère République libre du Congo de A. Gizenga, l'homme fort du Katanga — Moïse Tshombe —, a fini par décréter la fin de la sécession katangaise.

Fallait-il célébrer cette accalmie dès lors que la même année 1963 marque la genèse d'un second cycle plus meurtrier que le premier ? La réconciliation scellée au conclave de Lovanium (juillet 1961) entre les forces lumumbistes proches des pays du Pacte de Varsovie et le Groupe de Binza, réconciliation qui a permis la liquidation de la sécession katangaise combattue de part en part, s'est avérée éphémère. Mulele, qui s'était soustrait à cette pseudo-réconciliation, avait été pris en charge dès cette époque par la Chine maoïste, seul État vraiment lésé dans l'effondrement du régime de Stanleyville⁹. Aussi l'initia-t-elle volontiers à des techniques de guérilla en vue de la reconquête du pouvoir pour que le Congo ne bascule pas totalement dans le camp occidental. Le président Kasavubu a inconsciemment apporté du renfort à l'initiative révolutionnaire en décrétant, le 29 septembre 1963, la dissolution des Chambres devenues le bastion d'une opposition lumumbiste exclue du gouvernement. Contrainte à

8. Contrairement aux ambassades des autres pays socialistes, celle de la grande Chine ne pouvait déménager après juillet 1961 de Stanleyville à Léopoldville parce que l'ambassade de la Chine nationaliste y était déjà installée.

la clandestinité, celle-ci créa à Brazzaville le Conseil national de libération (CNL) qui, non seulement apporta un soutien à Mulele dans son maquis du Kwilu, mais ouvrit un second front de guérilla à l'Est du pays avec G. Soumialot et N. Olenga. En 1964, la guerre civile avait gagné l'ensemble du pays, à l'exception du Bas-Zaïre et d'une partie de l'Équateur. La réaction gouvernementale, soutenue par des mercenaires, a conduit les hostilités à un point extrême. Le largage des parachutistes belges à Stanleyville (24 novembre 1964) qui mit fin à la seconde éphémère « République populaire (et non plus libre) du Congo » ne fut qu'une pause dans une succession de violences qui s'est poursuivie dans l'effort de « pacification » des régions rebelles. Vaincu, Mulele a développé une capacité de résistance dans les campagnes du Kwilu de manière tout à fait imprévue. Quant aux poches de résistance au front de l'Est, elles ont été relayées par des révoltes de mercenaires et de gendarmes katangais intégrés dans l'Armée nationale, mais mécontents de l'exclusion politique de leur leader (coup d'État de 1965), de son arrestation à Alger, de sa condamnation à mort par contumace à Kinshasa, et finalement de sa mort mystérieuse dans les geôles de Houari Boumediene⁹. Le point final de ce cycle a été effectivement la disparition en 1968-1969 des principaux acteurs de guerre de la décolonisation : Pierre Mulele, extradé de Brazzaville sur bateau présidentiel puis exécuté, Moïse Tshombe, capitaine de guerre de l'État sécessionniste et commandant suprême des mercenaires qui avaient taillé en pièces les colonnes rebelles, et le président Kasavubu, enfin, coupable de son laisser-faire et de sa confiance aveugle en son commandant en chef de l'Armée devenu son remplaçant.

Après la disparition de ces figures emblématiques s'ouvre la période dite de la « paix retrouvée ». Les années 1968-1969 marquent le début d'une pause de quelque six ou sept ans pendant laquelle l'espace national n'a plus enregistré de crépitement des balles, encore que la violence continua à être active dans la répression des grèves estudiantines comme le 4 juin 1969 et le 4 juin 1971, incidents qui ont conduit à la nationalisation des universités (Hull Galen 1974). L'opposition vaincue et muselée se tint tranquille ou se réfugia à l'étranger¹⁰.

L'avènement d'un troisième cycle de violence s'est amorcé avec la guerre d'indépendance de l'Angola en 1975 dans laquelle les Zaïrois ont été impliqués à la fois comme partenaires et adversaires dans les deux camps antagonistes. Du côté du MPLA, on notait la présence des anciens gendarmes katangais et affiliés ; et du côté de la coalition FNLA-UNITA, les forces gouvernementales. La défaite politique de cette coalition a fourni au vainqueur une sorte de droit de poursuite des vaincus. Traduit dans le langage politique, celui du Front national de libération du Congo (FLNC)

9. Cf. VERHAEGEN (1966 et 1969) ; SCHRAMME (1969) ; NOTHOMB (1993).

10. Sur l'opposition zaïroise à l'étranger, cf. LUMUNA SANDO (1980) ; FUNGULA FUMU NGONDIE (1984) ; MONGUYA MBENGE (1993).

du général Nathanaël Bumba, cela signifiait qu'il fallait « libérer » le Congo des alliés du FNLA-UNTA et autoriser par là même le retour des gendarmes katangais de leur exil. La première tentative dans ce sens donna lieu, en 1977, à la guerre de quatre-vingts jours (Willame 1977-1978, 1980). Les troupes « rebelles » envahirent le Shaba (Kapanga, Dilolo, Sandoa, Mutshatsha) à partir de l'Angola. Stoppée, cette avance militaire fut repoussée de manière énergique grâce à une contre offensive des troupes régulières appuyées par la France de Valéry Giscard d'Estaing et soutenues essentiellement par les forces marocaines, ivoiriennes et sénégalaises¹¹. L'intermède fut de courte durée. Une seconde offensive provenant de l'Angola en passant par la Zambie poussa l'audace jusqu'à prendre Kolwezi, une des plus importantes villes cuprifères du pays. Cette guerre du Shaba (1978) exigea une réaction encore plus musclée de la part de la France protectrice. La Légion a sauté sur Kolwezi, au motif qu'il fallait libérer de toute urgence les familles européennes prises en otages par les « rebelles »¹². Tout ne se termina pas pour autant. Le théâtre de la guerre, les années suivantes, changea de décor pour se porter sur les rives zaïroises du lac Tanganika où s'opérait la guérilla de L. D. Kabila et produire, en décembre 1984 et en janvier 1985, deux autres « batailles » connues dans l'historiographie zaïroise sous les appellations de « guerres de Moba I et II ». Au seuil des années quatre-vingt, la violence a continué à étendre son empire par la criminalisation des interventions de la FAZ (Forces armées zaïroises) et des autres structures policières comme le CADER (Corps des activistes pour la défense de la révolution) et surtout la sûreté nationale avec ses multiples embranchements aux appellations multiples et continuellement changeantes¹³.

Mémoire de la violence et violence de la mémoire

À chaque guerre sa mémoire, la production de son imaginaire et l'élaboration de son usage, avec pour caisse de résonance la radio-trottoir, espace de contre-information, de diffusion du savoir et de nivellement

11. Suite à cette victoire et en guise de réarmement moral, les éditions ABC (Afrique Biblio Club), publièrent en 1977 d'après le scénario de Serge Saint-Michel et Alain Gouttman, et à partir des dessins de Dominique Fages, une bande dessinée à la gloire de Mobutu intitulée *Histoire du Zaïre. Il était une fois... Mobutu*.
12. Un témoin de cette guerre a déclaré que ce sont les troupes régulières qui auraient exécuté les otages européens pour hâter l'intervention militaire étrangère. Cf. YAMBUYA (1991 : 91).
13. Entre autres le SARM (Service d'action et de renseignements militaires) et l'AND (Agence nationale de documentation), lequel éclatera en CND (Centre national de documentation) et CNI (Centre national d'intelligence) coiffés par le CNS (Conseil national de sécurité) que dirige le conseil spécial du chef de l'Etat. Plus tard, le CND et le CNI se réduiront en CNRI (Centre national de recherche et d'intelligence) distinct de l'ANI (Agence nationale d'immigration), tous deux supervisés par le CNS.

social¹⁴. Si l'échec des lumumbistes en 1960 a connu sa revanche par le déclenchement des rébellions et par la sublimation de la figure de Lumumba, revendiquée dans la suite par tous, y compris par ses bourreaux d'hier, le désastre des rébellions a au contraire suscité une cruelle consternation. En effet, leur victoire était attendue de tous — puisque, par leurs deux fronts, les rebelles contrôlaient déjà les trois quarts du pays —, y compris des troupes de l'armée régulière, résignées et convaincues d'une défaite au point de n'avancer vers l'ennemi qu'à reculons, pour fuir facilement en cas d'attaque. La dramatisation de l'échec a entraîné conséquemment une sorte de désacralisation de la guerre révolutionnaire et suscité un sentiment de frustration, voire de fatalisme. Une évaluation complète des effets de rébellions demeure encore à établir. Dans une étude récente, nous notions que de cet échec naquit également une réaction vive contre l'anticléricalisme, l'autre versant du « nationalisme » de Lumumba et de Mulele, qui était lui-même une forme de rejet du christianisme colonial (Ndaywel è Nziem, à paraître). Philippe Kabongo-Mbaya, historien du protestantisme zaïrois, a noté lui aussi cette date charnière comme marquant la fin d'un premier ordre d'évangélisation et la naissance d'un ordre nouveau qui, prenant volontiers ses distances par rapport au missionnaire, était marqué par des expériences de « campagnes d'évangélisation » (Kabongo-Mbaya 1992 : 174-184). Après tant d'années de christianisation classique, estimait-on, « l'Évangile n'avait pas encore réussi à pénétrer le cœur des Congolais et d'en chasser la haine, l'esprit de division et autres péchés similaires générateurs de violence ». C'est donc par le religieux que la violence a connu son premier discrédit, suscitant la conviction que son issue ne pouvait être qu'échec. « Qui combat par l'épée, périra par l'épée. » La chanson « Non-violence » — la réaction de l'abbé-chanteur Makamba au carnage du 16 février 1991 — reflète bien cet état de paralysie d'origine historique à laquelle s'ajoute une surcharge d'essence religieuse mais qui voile difficilement l'état de la révolte intérieure.

J'ai lutté, j'ai marché, j'ai levé la main
 Pour la misère de mes frères
 On m'a fouetté, on m'a frappé, on m'a jeté dans l'eau chaude
 On a beaucoup tiré
 O Dieu, tu as sauvé les enfants d'Israël
 le bonheur était au bout de leur souffrance
 Celui qui a volé, détourné les salaires
 On ne le tue pas
 Moi qui marche avec la Bible
 On tire sur moi
 Ton sang a coulé, mon frère, toi qui es parti

14. Sur la « mémoire », l'« imaginaire » et la « radio-trottoir » à partir des faits zaïrois, se référer aux approches théoriques incontournables et disponibles : JEWSIEWICKI (1985, 1991) ; SABAKINU KIVILU (1988) ; YOKA LYE (1984).

je penserais à toi en recherchant la paix
 Regarde la croix de Jésus marchant sur la route
 Il est tombé trois fois
 Vous, amis soldats, faites attention
 Que celui qui a les oreilles entende
 Que celui qui a un fusil à déposer, le fasse¹⁵.

L'idéologie mobutiste a eu beau jeu de manipuler cette donnée en lui octroyant une simplification politique partisane qui pourrait se ramener à ces deux principes complémentaires. Premier principe : la violence « d'en haut » est la seule légitime. Un exercice pratique pour s'assurer de l'assimilation de la leçon a donné lieu, en 1966, au complot dit de la « Pentecôte ». Pour annihiler et décourager d'avance toute tentative de contestation politique du régime installé à Kinshasa par le coup d'État militaire de 1965, des officiers ont poussé quelques hommes politiques à tenter de reprendre de force le pouvoir avec leur appui. Parmi ceux qui ont été approchés, quelques-uns ont mordu à l'hameçon comme les anciens ministres Bamba, Mahamba, Anany et Kimba. Ils ont été surpris de se voir arrêtés par les initiateurs du projet. Condamnés à mort, les malheureux ont été pendus publiquement, le jour de la Pentecôte, pour servir d'exemple, malgré les demandes de recours en grâce de nombreuses instances nationales et internationales. Deuxième principe : la violence « d'en haut » finit toujours, et en définitive, par avoir raison de la violence « d'en bas » même si cette dernière donne des signes de réussite, celle-ci ne peut être que provisoire. Symptomatiquement, la lecture du vécu post-colonial confirme ce schéma. En 1960, les velléités séparatistes d'Élisabethville, de Mbuji-Mayi et de Stanleyville n'ont-elles pas été, en définitive, réduites à néant par Kinshasa avec le soutien de l'ONU ? En 1964-1968, les rébellions si proches de la victoire finale n'ont-elles pas sombré sous les bombes des avions T 28 (pilotés par des Cubains ennemis de Castro) et les balles des mercenaires et autres parachutistes belges ? En 1977-1978, les « guerres du Shaba », chaque fois prometteuses au départ, n'ont-elles pas connu un sort similaire ?

Il fallait encore aller plus loin que cette conclusion logique. Pour enterrer à jamais tout désir de recours à la violence armée, dans le futur, le programme de légitimation du coup d'État de 1965 a mené à bien, dès l'aube de la deuxième République, un véritable programme de stockage, par l'image et le son, du souvenir macabre de la violence par l'évocation sans cesse renouvelée des effets des rébellions, ces guerres fratricides et ces sacrifices inutiles qui auraient été l'œuvre d'hommes politiques inconscients et cyniques. À preuve, de nos jours encore, nombre de Zaïrois en sont restés, jusque tout récemment encore, à une lecture unilatérale et dirigée de cette page de l'histoire nationale et prennent Mulele, Gbenye et autres Soumialot et Olonga pour des hors-la-loi, cyniques et dénués de

15. Le texte de la chanson est reproduit dans NDAYWELI NZIEM (1993).

toute conscience. Il a fallu des études récentes de Ludo Martens et surtout la restitution du témoignage de Léonie Abo, la compagne de maquis de Mulele, pour que ce dernier commence à connaître un début de réhabilitation dans l'opinion zaïroise (Martens 1985, 1991) : réhabilitation poursuivie par la CNS grâce à l'admission en son sein de ses anciens « compagnons » jusque-là en exil à Brazzaville, aux côtés, il est vrai, de ceux-là même qui négocièrent et pilotèrent son extradition sous la promesse trompeuse d'un retour triomphal au bercail.

Des images simplistes, « inventées » par le MPR (Mouvement populaire de la révolution), ont été consommées, malgré leur caractère grossier, avec empressement, d'autant qu'elles constituaient des mots d'ordre du parti, lequel ne pouvait souffrir aucune contestation. La « révolution-comparaison » associait volontiers le passé post-colonial à la guerre, à l'auto-destruction et à l'imbroglie politique, et réservait au nouveau régime la symbolique de la paix, de l'unité nationale, de la promesse d'une prospérité certaine. Les élections présidentielles de 1970, avec Mobutu pour unique candidat, ont connu une forme de manipulation bien significative avec pour arrière-fond la mémoire de la violence. Le vote constituait un choix entre le bulletin « vert » (symbole de la paix) et le bulletin « rouge » (symbole de la guerre). Refuser d'élire Mobutu revenait à opter pour le chaos. Donc seule la violence subie avait droit à la légitimation et même à la sublimation puisqu'elle était garante de l'ordre nouveau et productrice de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Qu'il s'agisse des complots imaginaires¹⁶, des initiatives des massacres de la population comme à Katekelayi (Kasai) ou à Idiofa (Bandundu), cette violence-là avait toujours droit de cité en tant qu'extinctrice de toute autre forme de violence. La leçon a été trop bien apprise et elle demeure agissante jusqu'à ce jour.

Violence sans violence et impératif de vaincre la peur

On comprend que le programme de l'opposition radicale qui s'est constituée contre le régime de Mobutu, dès sa composition, en une Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) en 1981, ait adopté sur la question une attitude contradictoire en apparence, celle d'afficher la non-violence comme mode d'action déclarée et de prôner comme attitude l'effort de « vaincre la peur » dans l'affrontement des brimades du régime. La déclaration de non-violence semble avoir été une « démagogie » indispensable pour ne pas heurter les consciences religieuses et, partant, se faire disqualifier en un tour de main. En réalité, personne n'était dupe : sans réplique violente à la violence étatique, le changement radical était impensable. Dans ce processus de prise de conscience de la nécessaire

16. Sur les complots, cf. YOUNG & TURNER (1992).

violence, l'invitation tshisekediste à « vaincre la peur » était un acte fondateur et un début de démystification du discours anesthésiant forgé par la mémoire de la violence. Désormais il fallait apprendre à résister et à riposter¹⁷. Mais jusqu'au seuil de la « guerre de libération » de Kabila, ce long détour de la pédagogie de la violence n'aura pas encore atteint son terme et cette conviction ne sera pas encore partagée unanimement. Le parcours de la chronique des violences de la « transition » rapporté dans cette étude le prouve, car celles-ci demeurent unilatérales et à sens unique. Le peuple encore résigné se sent dans l'obligation d'étouffer ses élans révolutionnaires.

Dans cette pratique d'auto-censure, l'expression la plus élaborée du mécontentement politique, à défaut de mieux, est donc devenue le « pillage », une manière indirecte de s'en prendre à l'establishment politique en la personne de ses représentants et de ses privilégiés, d'aller en guerre contre les accumulations des richesses, et d'imposer une sorte de nivellement par le bas pour réduire les écarts dans la jouissance des bienfaits provenant du même État. La description de la scène du 28 janvier 1993 à Kinshasa en dit long.

« C'est au marché central que les militaires ont commencé à dépouiller les vendeurs de leurs biens. Le mouvement s'étendra ensuite aux quartiers des affaires et plus tard à l'ensemble de la ville : commerces, unités de production, habitations, hôpitaux, églises, écoles pillées, véhicules pris de force, viols, extorsions d'objets de valeur (argent, bijoux, habits, appareils électroménagers...). Les magasins situés le long des artères principales de la ville, notamment le Boulevard du 30 juin, les avenues du 24 novembre et du commerce sont les premiers visés. Ensuite, les militaires sont entrés dans les quartiers résidentiels en cherchant d'abord les maisons des expatriés occidentaux, les procures des missions catholiques et les maisons religieuses. Des équipes de soldats armés se succédaient, emportant presque tout ce qui était transportable » (Ayala 1993 : 5).

Au vu de cette description, on pourrait dire que dans l'entendement zaïrois le « pillage », et par ricochet la « journée morte », constituent donc des actions politiques par le biais de l'impératif du ventre, une sorte de degré zéro de la contestation mais qui représente de réelles avancées par rapport à la léthargie et au défaitisme d'hier. Pour notre édification, nous donnons en annexe cette chronique des événements violents de 1990 à 1994.

Que retenir de la lecture de cette chronologie ? On notera deux attitudes récurrentes d'un bout à l'autre de ce parcours. La première — le « pillage », physique ou moral — se trouve confirmée comme la forme la plus violente que peut encore revêtir la protestation populaire. Elle est résolument plus qu'« une fête ou un piège », même si, sur l'heure, elle prend

17. Dès le début du processus de démocratisation, l'Épiscopat du Zaïre a insisté lui aussi sur cette même recommandation dans sa célèbre déclaration « Libérés de toute peur », septembre 1990.

la forme d'une dangereuse aubaine (Van Parys 1993). Ainsi, c'est pour manifester leur colère à cause du volte-face du président, que les étudiants de l'université de Kinshasa molestent quelques parlementaires, coupables d'avoir souscrit à ce revirement (7 mai 1990). C'est pour protester contre l'arrestation de leurs camarades de l'université de Kinshasa, que les étudiants de Lubumbashi entrent en grève (9 mai). Le lynchage des étudiants, soupçonnés d'être employés par les services secrets du président, est en réalité une bavure qui en provoque une autre plus grave encore, l'introduction d'un commando masqué au campus de l'université pour « venger » les victimes de l'incident précédent (11-12 mai 1990). L'ouverture de la CNS, on l'a vu, a suscité un grand espoir. Mais les manœuvres de blocage lors de l'opération de la validation des mandats des participants ont provoqué un premier pillage (2 septembre 1991). L'incompétence déclarée du président du bureau provisoire et son refus de démissionner, soutenu en cela par Mobutu et le gouvernement, ont constitué la principale cause de ce grand pillage initié par les troupes aéroportées (22-23 septembre 1991). Ce qui, conséquemment, eut pour effet de provoquer aussitôt la démission tant attendue. Le cas le plus flagrant est celui de la suspension des travaux de la CNS, au moment où ceux-ci atteignent une cadence régulière (19 janvier 1992). Cette initiative malheureuse de Ngunz est la cause de plusieurs réactions « violentes » : la tentative du coup d'État des mutins de la « Voix du Zaïre » (22-23 janvier), la grève des enseignants (4 février), et surtout la « marche des chrétiens » de Kinshasa (16 février).

La seconde attitude est corollaire à la première. La protestation populaire apparaît d'avance anesthésiée lorsque s'impose la nécessité de poursuivre l'action entamée, pour la faire évoluer vers une vitesse supérieure. De la sorte, il suffit d'une vague promesse du pouvoir, la veille d'une manifestation organisée et planifiée de longue date, pour obtenir des organisateurs son annulation. Le scénario s'est réédité constamment sans qu'il fasse l'objet de contestation. Les illustrations abondent en ce sens. Au terme de consultations populaires organisées par la présidence de la République en 1990, un soulèvement populaire avait été programmé pour le triduum pascal. Mais les « Trois victorieuses » n'ont jamais eu lieu car la manifestation fut annulée la veille sur simple annonce de l'allocution présidentielle quelques semaines plus tard. Le « massacre » des étudiants de Lubumbashi a suscité une vive émotion et une grande tristesse, mais sans plus. Un mois plus tard, dans la même ville de Lubumbashi, on a vu Mobutu présider une grande parade militaire sans être autrement inquiété. En 1991, les militaires en charge de la protection de l'aéroport de Kinshasa ont manifesté leur désapprobation de la politique de Mobutu non pas en s'emparant de l'aéroport ou en prenant en otage un des avions présidentiels, mais plutôt en pillant et en incendiant les entrepôts (23 septembre). Le lendemain, pour confirmer cette irrationalité, le pardon présidentiel fut accordé aux pillards par démagogie ou encore pour prévenir

le danger d'une spirale de violence¹⁸. La « marche des chrétiens » du 16 février a été dans cette optique une opération casse-cou, déconseillée par les bien-pensants, désapprouvée par la hiérarchie ecclésiastique, et interdite la veille par le gouverneur de la ville. La répression violente faisant des morts n'a suscité de désapprobation qu'au niveau du discours. Même l'opposition s'est gardée d'en tirer les dividendes politiques de peur d'être rendue responsable d'une marche jugée suicidaire. L'initiative de recréer le même cadre une semaine plus tard fut vaine, les forces de l'ordre ayant eu le temps de se ressaisir.

Une remarque supplémentaire s'impose ici. La violence d'en haut apparaît de nos jours tellement légitimée qu'elle ne redoute en réalité que l'indiscrétion et la diffusion de l'information auprès des observateurs extérieurs, les plus redoutés étant les journalistes européens ou américains. Le cas le plus typique est celui de l'incident de Katekelayi (juillet 1979) qui marque la genèse de l'action de l'opposition à l'intérieur des frontières nationales. Des chercheurs de diamants furent dispersés par les forces de l'ordre. L'incident provoqua des morts par balles et par noyade. Les députés du Kasai Oriental réagirent par une « Lettre ouverte » dénonçant le forfait et ce cas flagrant d'injustice. « Pourquoi, se sont-ils demandés, la fraude des diamants serait-elle la seule à être proscrite et non celle du cobalt, de la malachite, de l'or, du mercure, voire des salaires ? »¹⁹. Aucune réaction significative du président. Si quatre mois plus tard l'affaire a connu un rebondissement spectaculaire, c'est que la Fédération internationale des droits de l'homme (Paris) et le Comité Zaïre de Belgique se sont emparés de l'information, criant au scandale. Mobutu exigera des parlementaires de démentir leur propre lettre sous peine d'être qualifiés d'ennemis de la république. Effectivement à partir de l'incident, ils furent qualifiés de « cinquième colonne ».

Les violences injustes sur lesquelles l'Occident ne daigne pas jeter un regard bienveillant sont donc d'avance reléguées dans l'oubli, comme la condamnation des « mutins de la Voix du Zaïre » : des militaires ont visiblement tenu le rôle qu'on leur avait demandé de jouer afin de servir d'appât à l'opposition, s'impliquant dans le « coup d'État » et fournissant par là un prétexte nécessaire à l'embrasement général de façon à faire décréter, suivant les propres termes de Mobutu, « la fin de la récréation »²⁰.

18. Une autre opinion estime que ce pillage avait été organisé et planifié par la présidence de la République elle-même afin de faire ressentir aux populations kinoises, réputées les plus anti-mobutistes, les méfaits de l'insurrection. Une manière de les « vacciner » contre des projets futurs de soulèvement populaire.

19. Pour une information plus complète, consulter *Politique africaine*, II (6), mai 1982 : 72-106 (« Les massacres de Katekelayi et de Luamuella (Kasai oriental) ») et la « Lettre des parlementaires du Kasai oriental au Président du Conseil législatif (23 juillet 1979) ».

20. Le Conseil de guerre de Kinshasa, qui a ouvert le procès des « mutins de la Voix du Zaïre » le 9 mars 1992, l'avait clôturé le 4 avril par une série de condamnations. Mais l'élargissement de tous vient d'être prononcé en janvier 1995.

Sur cette question, il n'est pas impensable que Mobutu lui-même ait été quelquefois surpris de la trop grande paralysie à laquelle ont conduit les stratégies de manipulation de la mémoire de la violence. Au cours des dernières années, que de fois n'a-t-il pas donné l'impression de fixer rendez-vous à l'opposition sur ce terrain, mais sans parvenir à l'y amener. Qu'il s'agisse précisément du simulacre du coup d'État évoqué, du plastage des sièges de rédaction des journaux d'opposition ou même de la séquestration des parlementaires de la transition, la provocation n'a pas réussi à porter ses fruits. Les unes après les autres, les opportunités ont été manquées.

Que la diffusion d'information à l'extérieur des frontières nationales soit l'instant fondateur de l'événement, le fait a été à nouveau manifeste lors du pillage du 28 janvier 1993. L'incident a provoqué la mort de centaines de personnes, mais la seule lecture qui a prévalu est celle qui s'est imposée du dehors. Dans la mesure où l'attention de la presse étrangère n'a été focalisée que sur la mort de l'ambassadeur de France, l'opinion étrangère n'a pas été sensible à cette hécatombe généralisée. Il n'y eut donc pas un scandale de plus, ni à l'extérieur ni forcément à l'intérieur.

*

Notre démarche n'a pas consisté tant à célébrer un culte de la violence qu'à tenter d'expliquer et de justifier un état de passivité qui n'est pas, on l'a vu, une qualité intrinsèque mais la conséquence des expériences malheureuses du passé. L'invention de la « journée morte », une grève sans manifestation et sans casse, démontre la pauvreté des moyens mis à la disposition de l'opposition zaïroise, victime de la « violence », de la mémoire de la violence. Par la « journée morte » qui est un coup d'arrêt à la débrouille générale, celle-ci dérange encore davantage le petit peuple que les nantis. De même, dans un État « détourné » qui n'est revendiqué par personne, pas même par les individus en charge de le représenter et de le gérer, le « pillage », destruction impitoyable des infrastructures communes, ne passe pas pour un crime. Après tout, le Zaïre n'a-t-il pas toujours été pillé ? De Léopold II à Mobutu ne totalise-t-il pas un siècle de pillages de ses ressources ? C'est dire que la portée politique de ces actions est plus que limitée et sa force de pression encore plus étroite qu'elle n'y paraît.

Jusqu'où ce système peut-il conduire ? Peut-on prédire une explosion populaire ? Mobutu a toujours rejeté cette éventualité. Le changement politique à la roumaine (entraînant l'exécution des dirigeants) est chose impensable en Afrique. « Notre culture n'autorise pas qu'on traite un chef

de la sorte, même si l'on est contre lui »²¹. Comme pour lui donner raison, il suffira de sa simple déclaration d'intention de *hara-kiri* politique, le 24 avril 1990, pour que des âmes sensibles, et non des moindres, versent des larmes et le prennent en pitié. Tout se tient finalement. À cause du discrédit de la violence, l'action révolutionnaire ne peut s'autoriser à être offensive. Le changement à la Mobutu n'est donc, en définitive, que stratégie de pérennisation du passé. Pourtant, cette trop grande assurance à maîtriser la situation, en fermant toutes les soupapes de sécurité, était la manière la plus sûre de hâter l'avènement de la violence. À défaut de la produire soi-même, on pouvait en importer une ! En la matière, Kabila allait avoir la main heureuse. Il réussit non seulement à « réquisitionner » la guerre du Rwanda, mais aussi à faire en sorte qu'elle joue un rôle de « guerre de libération ». C'est ainsi que, le 17 mai 1997, Kabila allait s'emparer de la capitale et proclamer l'avènement d'une « République démocratique du Congo », qui succédera à la « République du Zaïre » de Mobutu.

Université de Kinshasa.

ANNEXE

1990

février-mars : agitations dans les universités et instituts supérieurs. Tracts invitant au soulèvement populaire. Manifestations de rues programmées pour les 13, 14, 15 avril (les Trois victorieuses) sous le signe de la « Résurrection du Zaïre ».

30 avril : les forces de l'ordre répriment durement une marche de l'UDPS.

7 mai : au campus de Kinshasa, trois parlementaires sont molestés pour avoir applaudi aux mesures « révisionnistes » de Mobutu (discours de rectification du 3 mai).

9 mai : les étudiants à Lubumbashi s'en prennent à trois d'entre eux soupçonnés d'être des « indicateurs » de Mobutu. L'un d'eux succombe de ses blessures le 10.

11-12 mai : un commando masqué envahit le campus de Lubumbashi pour venger les trois étudiants molestés. C'est la nébuleuse affaire connue sous le nom de « massacre de Lubumbashi »²².

21. Émission Plein cadre de la RTBF : « Le Léopard blessé », octobre 1991. Reportage de F. Bastin.

22. En janvier 1995, les présumés auteurs de ce coup furent graciés (et non amnistiés). Malgré l'absence (comptabilisable !) de victimes, la réalité du « massacre » ne semble nullement infirmée. Pour de plus amples informations sur cette page sanglante de l'histoire de la transition, se reporter à DIGEKISA PIUKA (1993).

- 28 août : plasticage des imprimeries du journal de l'opposition *Elima*.
- 3-4 décembre : émeutes populaires et pillages à Kinshasa. Bilan officiel : quatre morts.
- 19 décembre : un commando attaque dans la nuit la demeure du président du Parti des démocrates socio-chrétiens (PDSC), Joseph Ileo.
- 1991
- mai : la faillite des jeux de placement, dont les plus en vue sont Bindo Promotion, Nguma et Panier de la Ménagère, entraîne des violences (avec quelques scènes de pillage) à Kinshasa. Les incidents les plus significatifs ont lieu au campus de Kinshasa²³.
- 17 mai : Me Isalu, secrétaire d'État à l'Enseignement primaire, professionnel et secondaire subit un traitement dégradant de la part des étudiants de l'Institut pédagogique national (IPN).
- 24 mai : violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre dans les instituts supérieurs de Kinshasa (Institut supérieur des techniques appliquées-ISTA, Institut supérieur de commerce-ISC, Institut des bâtiments et travaux publics-IBTP, Institut supérieur des techniques médicales-ISTM).
- 2 septembre : « Lundi noir » à Kinshasa. Manifestations populaires créant une insécurité dangereuse. L'Union sacrée s'étant retirée des travaux de la CNS depuis le 19 août en signe de protestation contre les irrégularités de la commission de vérification et de validation des mandats, l'événement a découragé la population qui s'en est pris aux représentants et aux symboles du pouvoir.
- 4 septembre : le siège de l'Union des fédéralistes indépendants (UFERI) et la permanence de l'UDPS sont attaqués par les militants du MPR, appuyés par des hommes armés, en guise de riposte. Quelques « combattants » trouvent la mort.
- 23 septembre : grand pillage initié par les Forces armées zaïroises (FAZ). Tôt le matin, les troupes aéroportées du camp CETA (Camp d'entraînement des Troupes aéroportées) situé à côté de l'aéroport de Ndjili, occupent l'aéroport, pillent et incendient les entrepôts. Le mouvement est suivi par toutes les forces armées de la capitale. Les civils s'y associent dans l'après-midi : les quartiers commerciaux et industriels ainsi que les habitations privées sont pillés et dévastés.
- 24 septembre : le mouvement de pillage gagne d'autres villes du pays.
- 25 septembre : instauration du couvre-feu à Kinshasa entre 20h et 5h du matin, couvre-feu rapidement levé parce qu'ayant favorisé une autre opération de pillage, nocturne, par les hommes armés connus sous le nom de « Hiboux ».
- 22 octobre : les partisans de E. Tshisekedi, révoqué le 21 octobre de son poste de Premier ministre au motif qu'il refuse de signer l'acte de prestation de serment constitutionnel, élèvent des barricades dans les artères de la capitale. Journée morte. Reprise de la grève des fonctionnaires le lendemain. M. Mungul-Diaka est nommé Premier ministre.

23. Pour de plus amples informations, prendre connaissance de l'intéressante étude de JEWSIEWICKI (1992).

- 26 novembre : journée morte. Manifestation de rue contre la nomination de M. Ngunz Karl I Bond comme Premier ministre. Les magasins des Ouest-Africains sont mis à sac (à cause de la médiation de M. Wade, ministre d'État du Sénégal qui paraît avoir cautionné cette nomination inattendue en lieu et place de E. Tshisekedi). L'Union sacrée dénonce la déclaration commune du Palais de Marbre II.
- 4 décembre : journée « chaude » avec en perspective la marche des membres de l'opposition sur Nsele (ancienne cité du parti unique MPR), pour prendre acte de la cessation de mandat du président Mobutu. Celui-ci annonce qu'il reste en fonction jusqu'aux prochaines élections présidentielles selon l'article 4 des dispositions transitoires.
- 5 décembre : journée ville morte. Bilan : trois personnes tuées dans les affrontements avec les forces de l'ordre.

1992

- 15 janvier : la radio nationale annonce des affrontements ethniques à Fungurume (Shaba) entre la population locale et les ressortissants du Kasai. Bilan : huit personnes tuées.
- 22-23 janvier : un groupe de militaires (une trentaine) occupe les studios de la radio nationale (mais pas de la télévision pourtant située dans la même enceinte). Ces « mutins de la Voix du Zaïre » diffusent pendant trois heures des communiqués appelant à la démission du président de la République et du Premier ministre ainsi qu'à la reprise sans condition des travaux de la CNS suspendus le 19 janvier par M. Ngunz. À l'aube du 23, ils sont maîtrisés par d'autres militaires. Le gouvernement accuse l'opposition d'avoir monté ce « coup d'État » avorté.
- 23-24 janvier : des hommes armés agressent et pillent de nombreuses familles dans plusieurs zones (communes) de la capitale.
- 25 janvier : le ministre de la Défense Nghanza organise l'opération « bouclage et nettoyage » de Koweit City (hôpital inachevé, en face du camp militaire Kokolo, abritant des militaires sans habitations dans des camps militaires. Échappant totalement du contrôle militaire, ils se livraient au pillage des zones voisines).
- 16 février : « Dimanche noir » à Kinshasa. La « marche des chrétiens » (Marche d'espoir) a tourné court à cause de la répression énergique de l'armée. Bilan officiel : dix-sept morts (?)²¹.
- 1^{er} mars : deuxième « marche d'espoir » étouffée.
- 30 mars : l'« Opération tremblement de terre (OTT) » d'Antoine Gizenga (sorte de journée morte) connaît un succès mitigé.
- 4 avril : le verdict du procès des « Mutins de la Voix du Zaïre » est rendu public : dix-huit condamnations à mort par contumace, neuf inculpations à des peines de servitude pénale de 4 à 10 ans, deux acquittements.
- 28 mai : mort subite de Godefroid Munongo, principal témoin encore en vie de la mort de P. E. Lumumba, la veille de la date prévue pour sa « déclaration » à la tribune de la CNS.
- 27 juin : pillage de quelques quartiers de Kinshasa (Matonge, Grand Marché, Gambela, etc.) par des militaires et des éléments de la Garde civile.

24. Pour des renseignements plus complets, cf. DE DORLODOT (1994).

- 7 juillet : fusillade entre militaires de la Division spéciale présidentielle (DSP) et les parachutistes du camp CETA. Pillage des entrepôts de la douane à l'aéroport de Ndjili.
- 10 juillet : arrivée à Kinshasa de la dépouille mortelle du chef spirituel de l'Église kimbanguiste, son Éminence Joseph Diangenda Kuntima, décédé à Genève le 8 juillet. Le cortège est accueilli par des jets de pierre.
- 13 août : la maison de Kibassa-Maliba, un des principaux leaders de l'Union sacrée de l'opposition est attaquée par un commando. Un gendarme est tué.
- 15 août : violents affrontements au Shaba entre Katangais et Kasaiens à cause de l'élection de E. Tshisekedi comme Premier ministre à la CNS. Début d'expulsion des Kasaiens du Shaba (Katanga).
- 11-12 octobre : pillage total de la ville de Mbandaka suite à l'arrivée des militaires provenant de Kinshasa.
- 21 octobre : le Haut commandement militaire (sous la présidence du général Elese, en l'absence du général Mahele) décide du retrait de la délégation des FAZ de travaux de la CNS.
- 29 décembre : pillage de Beni et de Butembo.
- 1993
- 5 janvier : l'ancien ministre de la Culture (gouvernement Nguz), Enoch Nyamwisi Muvingi, qui avait démissionné en son temps, est tué à Butembo par des militaires. Il s'était rendu dans sa ville suite au pillage du 29 décembre 1992.
- 12 janvier : face aux entêtements de Mobutu d'empêcher Tshisekedi de gouverner, le Haut conseil de la République (HCR) demande à celui-ci de faire appel aux troupes étrangères. Le même jour, Kibassa Maliba, président de l'Union sacrée de l'opposition radicale (USOR) annonce à la presse une série d'actions de désobéissance civile dans le but d'obtenir la destitution de Mobutu.
- 15 janvier : journée « ville morte » sans incident.
- 16 janvier : dans la zone de Bandalungwa, un des hauts cadres du MPR trouve la mort, suite à une attaque par des personnes non identifiées.
- 18 janvier : l'affrontement entre manifestants et forces de l'ordre à Masina fait trois morts.
- 28 janvier : suite à l'imposition de la coupure de 5 millions de zaïre démonétisée par Tshisekedi, les militaires de la DSP, devant la réticence des commerçants à accepter ladite monnaie, pillent magasins et marchés, spécialement au centre ville. Dans cette confusion, M. Philippe Bernard, ambassadeur de France au Zaïre, trouve la mort, suite à une « balle perdue », ainsi qu'un des agents zaïrois de l'ambassade.
- 29-30 janvier : les pillages gagnent en intensité, de même que l'affrontement entre militaires-pillards et unités de la DSP. Bilan : plusieurs centaines de morts.
- 24 février : les membres du parlement de transition sont séquestrés au Palais du peuple par les unités militaires venues sur les lieux avec épouses et enfants. Ils exigent des parlementaires d'autoriser la circulation des billets de 5 millions. Le même jour, à 20h, un mémorandum du Haut commandement militaire déclare que l'armée ne se sent nullement concernée par l'Acte de Transition, tant qu'il n'aura pas été promulgué par le chef de

- l'État. Le lendemain, Mgr Monsengwo condamne, dans une conférence de presse, cette prise d'otage.
- 26 février : les membres du HCR sont enfin libérés. Mais au moment où ils viennent rejoindre leur président au Centre interdiocésain, ils sont repoussés par des grenades lacrymogènes et une fusillade nourrie.
- 20 mars : violence dans les zones de Walikale et Masisi (Kivu) entre originaires et immigrants rwandais.
- 28 mars : un commando attaque la résidence de Tshiekedi à Limete.
- 13 avril : les résidences de Tshisekedi et des membres de son gouvernement sont assiégés par des militaires qui perquisitionnent pour « récupérer » les biens de l'État (voitures, cachets, telecels, etc.).
- 19 avril : deux diplomates belges sont expulsés du Zaïre, au motif qu'ils auraient tenté d'acheter des uniformes militaires zaïrois. Le gouvernement Tshisekedi condamne ces expulsions (20 avril).
- 9 août : le chef de l'État fait une visite impromptue au marché Gambela. Il décide sur le coup de suspendre la taxe sur les marchés. Après son départ, les forces de l'ordre se livrent au pillage du marché.
- 29 novembre : pillage de la ville de Kananga faisant plusieurs victimes y compris un prêtre zaïrois.
- 10 décembre : date limite du délai fixé pour l'échange des anciens billets de banque. Inquiétude pour savoir ce qui va se passer au Kasai. Plusieurs « journées mortes » organisées à Mbuji-Mayi pour protester contre l'arrivée d'un contingent de la Garde civile venue renforcer la garnison de la ville.

1994

- 19 janvier : À Kinshasa, journée « ville morte » réussie. Elle s'est étendue également à Matadi, Boma, Kikwit, Bukavu, Goma, Kisangani, Kananga, Mbuji-Mayi, démontrant la capacité de mobilisation de Tshisekedi et de l'opposition. Le motif avait été la dissolution, par le président Mobutu, du HCR (comme de l'ancienne assemblée nationale) en vue de la constitution du HCR-PT (14 janvier). Il finit par admettre que le HCR (issu de la CNS) ne pouvait être dissous, qu'il devait s'élargir pour inclure en son sein de nouveaux membres. Ce qui est fait le 22 janvier.
- 7 février : l'incinération des anciens billets du Zaïre à Mbuji-Mayi tourne à la fusillade. Des éléments de FAZ tirent dans la foule sur des civils venus récupérer leur argent. Bilan : quatre morts et plusieurs blessés.
- 27-28 avril : pillage à Mbanza-Ngungu et à Kimpese. Dans le pays, les commerçants commencent à cesser de renouveler leurs stocks et convertissent leur argent liquide en devises plus faciles à mettre en sécurité.
- 7 mai : un avion de la Société nationale d'électricité (SNEL) s'écrase avant l'atterrissage à l'aéroport de Kinshasa/Ndjili. Les neuf passagers meurent sur le coup. Parmi eux, deux diplomates tunisiens, M. Mpinga Kasenda, ministre des Relations extérieures et M. Bingoto Mandoko na Mpeya, PDG de la SNEL.
- 27 mai : journée « ville morte » (pays mort) pour protester contre le blocage du dossier Tshisekedi au HCR-PT considéré comme violation de l'Acte constitutionnel de la Transition.
- 12 juin : Tshisekedi est arrêté à Kibomango (camp militaire de la Garde civile) pour être parti se promener non loin de ce camp sur la route de Nsele.

- 28 juin : incident militaire à la résidence de Tshisekedi. Des éléments des FAZ auraient tiré sur des participants à une conférence-débat, selon L. Mende, ministre de l'Information de Tshisekedi.
- 8 juillet : journée « pays mort » pour protester contre l'élection de M. L. Kengo wa Dondo comme Premier ministre à la place de Tshisekedi.
- 10 juillet : une des résidences de Tshisekedi, abritant les bureaux de l'entreprise Maranna Line sur le Boulevard du 30 Juin, est plastiquée puis mitraillée à 2 h du matin. À Binza, une résidence de M. J. Bomboko Lokumba fait également l'objet d'attentat.
- 16 août : les fonctionnaires en grève organisent une marche pacifique au centre ville à Kinshasa, à partir de la gare centrale. Ils ne marchent que 500 m sur le Boulevard du 30 juin puis sont matraqués et dispersés.
- 6 septembre : saisie d'un avion de la compagnie aérienne ACS contenant 30 tonnes de faux billets de nouveaux zaïres.
- 4 octobre : un avion Inter Air est saisi à son tour avec 15 tonnes de faux billets de nouveaux zaïres à l'aéroport de Mbandaka.
- 30-31 octobre : des rebelles venus de l'Ouganda attaquent Butembo. Bilan : deux morts et plusieurs blessés.

BIBLIOGRAPHIE

AYALA, J. B.

- 1993 « Les récentes émeutes à Kinshasa », *Renâître* (Bimensuel chrétien d'information et d'opinion), II (2-3) : 5-6.

BRAECKMAN, C.

- 1992 *Le dinosaure*, Paris, Fayard.

COQUERY-VIDROVICH, C., FOREST, A. & WEIS, H., eds

- 1987 *Rébellions-révolutions au Zaïre, 1963-1965*, Paris, L'Harmattan.

DE BOECK, G.

- 1987 *Baoni, les révoltes de la Force Publique sous Léopold II*, Anvers, Éditions Epo.

DIGEKISA PILUKA, V.

- 1993 *Le massacre de Lubumbashi*, Paris, L'Harmattan.

DORLODOT, P. DE

- 1994 « Marche d'espoir ». *Kinshasa 16 janvier 1992. Non-violence pour la démocratie au Zaïre*, Paris, L'Harmattan.

DUNGIA, E.

- 1992 *Mobutu et l'argent du Zaïre*, Paris, L'Harmattan.

FLAMINI, F. *et al.*, eds

1952 *La Force publique, de sa naissance à 1914*, Bruxelles, Institut royal colonial belge (IRCB).

FUNGULA FUMU NGONDII

1984 « Une réflexion sur l'opposition politique zaïroise », in B. JEWSIEWICKI, ed., *Congo belge, République démocratique du Congo, République du Zaïre ?*, Québec, Safi : 115-121.

GBABENDU ÉNGUNDUKA, A. & ÉFOLO NGOBASU, É.

1991 *Volonté de changement au Zaïre*, Vol. 2, Paris, L'Harmattan.

HULL GALEN, S.

1974 *Nationalization of the University in Republic of Zaïre*, Evanston, Northwestern University Press.

JEWSIEWICKI, B.

1985 « La mémoire et l'imaginaire », in B. JEWSIEWICKI & J. MATHIEU, eds, *Le quotidien entre la mémoire et l'imaginaire*, Québec, Safi : 60-66.

1991 « La mémoire », in C. COULON & D. C. MARTIN, eds, *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte : 59-71.

1992 « Jeux d'argent et de pouvoir au Zaïre : la "bindomanie" et le crépuscule de la deuxième République », *Politique africaine*, n° 46, juin : 55-70.

KABONGO-MBAYA, P. B.

1992 *L'Église du Christ au Zaïre*, Paris, Karthala.

LEMARCHAND, R.

1991 « La violence politique », in C. COULON & D. C. MARTIN, eds, *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte : 200-212.

LUMUNA SANDO, C. K.

1980 *Zaïre. Quel changement pour quelles structures ? Misère de l'opposition et faillite de l'État*, Bruxelles, Éditions Africa.

MABIALA, M. N.

1979-1980 *Les soldats noirs de la Force publique (1888-1945)*, Mémoire de licence en histoire, Unaza, Lubumbashi.

MARÉCHAL, P.

1981 « De congolese weermarcht en de hulptroepen gedurende de "Arabische" campagne », *Actes du colloque d'histoire militaire belge, 1830-1980*, Bruxelles, Éditions Kritik : 175-192.

MARIENS, L.

1985 *Pierre Mulele, ou la seconde mort de P. Lumumba*, Bruxelles, Éditions Epo.

1991 *Une femme du Congo*, Bruxelles, Éditions Epo.

MONGUYA MBENGE, D.

1993 *De Léopold II à Mobutu : une conspiration internationale*, Bruxelles, Éditions Africa.

NDAYWEL É NZIEM, I.

1993a *La société zaïroise dans le miroir de son discours religieux (1990-1993)*, Bruxelles, Institut africain-Cédaï (« Cahiers africains », 6).

1993b *Quelle politique culturelle pour la troisième République ?*, Communication à la Conférence nationale souveraine du Zaïre, Kinshasa, Bibliothèque nationale du Zaïre (BNZ).

À paraître « Quand la désespérance cesse d'être invincible : fraternités de prière et discours religieux au Zaïre », Communication au colloque *Zaïre : crise et transition démocratique*, Paris, EHESS, 1994.

NGANDA ZAMBO-KO ATUMBA

1994 *Afrique. Une démocratie piégée*, Paris, Équilibres aujourd'hui.

NOTHOMB, P.

1993 *Sur Stanleyville*, Bruxelles, Duculot.

SABAKINU KIVILU, J.

1988 « La radio-trottoir dans l'espace politique au Zaïre », in B. JEWSEWICKI & H. MONIOT, eds, *Dialoguer avec le léopard ? Pratiques, savoirs et actes du peuple face au politique en Afrique noire contemporaine*, Paris, L'Harmattan : 179-193.

SCHRAMME, J.

1969 *Bataillon léopard*, Paris, Laffont.

SHAW, B. P.

1984 « Force publique. Force unique. The Military in the Belgian Congo, 1914-1939 », Thèse de doctorat en histoire, Madison, University of Wisconsin.

VAN PARYS, J. M.

1993 « Le pillage : une fête ou un piège », *Mbegu*, n° 29 : 2-7.

VANDERSTRAETEN, L.-F.

1985 *Histoire d'une mutinerie : de la force publique à l'armée nationale congolaise, juillet 1960*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

VELLET, J. L.

1984 « La violence armée dans l'État indépendant du Congo », *Cultures et Développement*, XVI (3-4) : 671-707.

1987 « Résistance et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Zaïre : avant la marche à l'Indépendance (ca. 1876-1945) », in C. COQUERY-VIDROVITCH et al., eds, *Rébellions-révolutions au Zaïre, 1963-1965*, Paris, L'Harmattan : 24-73.

1992 « Une exécution publique à Elisabethville (20 septembre 1922). Notes sur la pratique de la peine capitale dans l'histoire coloniale du Congo », in B. JEWSEWICKI, ed., *Art pictural zaïrois*, Sillery (Québec), Éditions du Septentrion : 171-222.

VERHAEGEN, B.

1966 et 1969 *Rébellions au Congo*, t. 1 et 2, Bruxelles, Centre de recherche et d'information socio-politiques.

VILLERS, G. DE

1992 « Faits et dits de la société d'après le regard de la presse », Bruxelles-Paris, Institut africain-Cédaf/L'Harmattan (« Zaïre, année 90 »), *Les Cahiers du Cédaf*, II, 1-2 : 1-235.

WEISS, H.

1994 *Radicalisme rural et lutte pour l'indépendance au Congo-Zaïre, 1959-1960*, Paris, L'Harmattan.

WILLAME, J.-C.

1977-1978 « La seconde guerre du Shaba », *Genève-Afrique*, XVI (1) : 9-26.

1980 *Contribution à l'étude des mouvements d'opposition au Zaïre : le FLNC*, Bruxelles, Institut africain-Cédaf (« Cahiers du Cédaf » 6).

1991 *De la démocratie octroyée à la démocratie enrayée : 24 avril 1990-22 septembre 1991*, Bruxelles, Institut africain-Cédaf (« Cahiers du Cédaf » 2).

1992 *L'automne d'un despotisme. Pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années quatre-vingt*, Paris, Karthala.

1994 *Gouvernance et pouvoir. Essai sur trois trajectoires africaines. Madagascar, Somalie, Zaïre*, Bruxelles-Paris, Cédaf-L'Harmattan.

YAMBUYA, P.

1991 *L'abattoir : un pilote de Mobutu parle*, Bruxelles, Éditions Epo.

YOKA LYE, M.

1984 « Radio-trottoir : le discours camouflé », *Le mois en Afrique*, n° 225, oct.-nov. : 154-160.

1994 « Mythologie de la violence à Kinshasa », *Zaïre-Afrique*, XXXIV (282) : 883-889.

YOUNG, C. & TURNER, T.

1985 *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison, The University of Wisconsin Press.

1992 *Rapport de la commission des assassinats et violations des Droits de l'homme*, Kinshasa, Conférence nationale souveraine (CNS).

RÉSUMÉ

Ce texte s'efforce de comprendre les motivations du « rejet » des solutions violentes, lequel a caractérisé la transition politique du Zaïre. Il commence par noter que ce pays n'est pas ignorant des méthodes violentes, tant le recours à la force a jalonné son parcours post-colonial. Articulées en trois cycles successifs, les « guerres » du passé, chaque fois suscitées par la population, ont toujours conduit à des répressions sanglantes. Ce sont donc les expériences malheureuses du passé qui ont conduit ces populations à se méfier des manières fortes et à les considérer comme formes d'illusion qui amènent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Pendant longtemps le régime de Mobutu s'est employé à entretenir délibérément une mémoire du passé, à discréditer la violence « d'en bas » et à utiliser cette attitude comme mode de légitimation de la violence « d'en haut ». Le comportement de la transition a donc été victime d'une telle manipulation. C'est ainsi que les « journées mortes » et les « pillages » en étaient arrivés à constituer les expressions les plus « violentes » que les Zaïrois d'hier pouvaient encore s'accorder. Dans cet entendement, la seule violence susceptible de s'imposer était celle qui pouvait naître de l'imprévu et se développer suivant ses mécanismes propres, sans avoir à compter, de manière déterminante, sur la population.

ABSTRACT

From the Rebel Congo to Plundered Zaire. — Why were violent solutions “rejected” during the democratic transition in the last days of Mobutu’s regime, even though violent methods had been used just after independence? In three successive cycles, these past “wars”, in each case set off by the population, led to violent repression. Owing to these experiences, people were wary of strong-arm methods and considered them to be “forms of illusion” that caused more problems than they settled. For a long time, Mobutu’s regime endeavored to deliberately keep this memory of the past alive, to discredit violence from “the bottom” and to use this attitude as a means for legitimating violence from “the top”. The transition fell victim to this manipulation. “Looting” and “shut-downs” thus came to be the most “violent” acts on which the people of Zaire could agree. Hence, violence could only take the form of unexpected events developing on their own without having to count on the population’s support.

Mots-clés/Keywords : Zaïre, conflit, indépendance/Zaire, conflict, independence.